



**VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
OFFRE D'EMPLOI
(POSTE CADRE À TEMPS COMPLET)**

Située dans la région de Lanaudière, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies compte près de 10 000 citoyens et citoyennes et vit une croissance importante. Le Conseil municipal et l'appareil administratif ont solidairement à relever des défis importants et stimulants. Pour y arriver, nous sollicitons des candidatures afin de pourvoir le poste de:

DIRECTEUR / DIRECTRICE DES SERVICES TECHNIQUES

Les défis à relever:

À titre de directeur / directrice des services techniques, la personne choisie collabore à l'implantation de la mission de la Ville, à l'appropriation et à l'application de ses valeurs et de ses principes directeurs et verra à donner suite aux priorités et orientations adoptées par le conseil municipal concernant ce dernier service.

Fonction:

Sous l'autorité de la Direction générale, le directeur / la directrice des services techniques planifie, organise, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des activités de ce service, du personnel sous sa juridiction et des mandats professionnels sous la responsabilité du service.

À ce titre, il / elle a une responsabilité directe sur les différentes activités des services techniques, notamment le génie, et fait toutes recommandations jugées nécessaires à son bon fonctionnement.

La personne titulaire de ce poste travaille en étroite collaboration avec la direction des travaux publics de la Ville.

Plus précisément :

- Planifie et recommande les immobilisations et aménagements nécessaires au bon fonctionnement, à la mise à niveau, à la pérennité et à la sécurité de toutes les infrastructures et du routier municipal, cible et recommande au besoin, les études et mandats professionnels requis à cet effet;
- Supervise et contrôle la réalisation des projets de prolongement, réaménagement et de réfection des infrastructures sous la responsabilité du service et les divers mandats professionnels inhérents à la réalisation de ces projets;
- Supervise et contrôle le suivi des mandats d'entretien et de contrôle des infrastructures sous la juridiction du service;
- Prépare les cahiers de charge et autres documents requis pour les appels d'offres de services professionnels, d'achat d'équipements, contrat de service et travaux sous la responsabilité du service;
- Rédige les politiques, projets de règlement et directives inhérentes au service;
- Assure la gestion et le maintien des actifs sous sa responsabilité, le développement et le maintien des outils à cet effet.

Les exigences du poste:

- Baccalauréat en génie civil, génie de la construction ou diplôme universitaire équivalent;
- Membre en règle de l'ordre des ingénieurs du Québec (un atout);
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente dans le domaine du génie municipal ou dans un domaine connexe;
- Habiletés avec les divers outils informatiques de bureautique et de DAO;
- Une combinaison de formations et d'expériences significatives pourra être considérée.

Le profil recherché:

- Autonomie reconnue;
- Doit posséder un bon esprit de synthèse et démontrer de bonnes aptitudes en résolution de problèmes;
- Sens de la planification et de l'organisation;
- Habiletés en gestion de projets;
- La créativité, la capacité et la volonté de travailler en équipe, avec le milieu et la souplesse nécessaire pour faire face aux changements, sont autant de qualités essentielles recherchées.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Un salaire et des avantages sociaux compétitifs sont offerts selon l'expérience établie, en conformité avec la politique salariale en vigueur à la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature en mentionnant clairement le titre de l'emploi, au plus tard **le 5 novembre 2021, avant 16h30** à l'adresse ci-dessous:

Concours « Directeur / Directrice des services techniques »
a/s Madame Marie-Andrée Breault, directrice générale
Ville de Notre-Dame-des-Prairies
132, boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1E5
Courriel: info@notredamedesprairies.com

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi au sens de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics pour les femmes, les membres de minorités visibles et de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.